

# Nanterre au temps des moulins

**Utilisant l'énergie hydraulique ou éolienne, la meunerie a constitué une activité importante à Nanterre, au moment où le pain était l'aliment essentiel de la population.**

La présence d'un moulin à eau sur la Seine, à la hauteur de notre commune, est attestée par un bail en date de 1479, par lequel les religieuses de Malnoue, abbaye bénédictine implantée à 4 km à l'est de Villiers-sur-Marne, exercent leur droit de moulin sur le bras de Seine, dit de Saclières. Elles cèdent à Jehan de Monjay une place « tenant d'une part aux dits moulins de saclières, d'autre part à l'île de Nanterre » où il sera tenu « de faire édifier un moulin à bled » (le mot bled, en ancien français, désigne toutes les céréales panifiables). Ce moulin, auquel on accède par le chemin de l'abreuvoir, est construit au milieu du bras de Seine, à la suite d'un pont sur pieux qui occupe la moitié du fleuve ; une pêcherie est installée sur l'autre moitié. Le moulin, solidement fixé par des pieux, comporte une partie mobile verticalement qui lui permet de s'adapter au niveau des eaux. En 1486, le bail de Jehan de Monjay est cédé à Jacques Allard. Les Allard s'y succèdent de père en fils, ainsi que divers propriétaires. La navigation n'est pas perturbée par la présence de ces installations car les îles n'étant pas reliées, les bateaux longent l'île de Croissy du côté de



La fonderie Paul Morin, avenue Jules-Quentin, au lieu-dit « le Moulin Noir » vers 1860.

Rueil, puis passent entre deux îles pour continuer du côté de Chatou.

En 1579, une nouvelle lignée de meuniers, les Prieur, continuent à le faire fonctionner. Le bail fait en 1616 à Jean Prieur précise qu'il devra résider sur place et prendre toutes les précautions possibles pour éviter l'incendie : il devra veiller à « n'allumer nul feu dans les moulins sinon dans les cheminées et avec discrétion » et avoir « une demi-douzaine de seaux de bois ou de

cuir, munis chacun d'une corde ». Les règlements de sécurité contre l'incendie valables pour les quais et les ports s'appliquent aux moulins.

En 1663, le dernier propriétaire se nomme le sieur Prieur, dit sieur Allard, ce qui explique la persistance de ce dernier patronyme jusqu'en 1900 pour désigner deux chemins qui conduisent au bord de la Seine. Lorsque Louis XIV fait construire la machine de Marly, la Seine est canalisée, les îles rassemblées

afin de régulariser le cours du fleuve. Le niveau de l'eau étant plus élevé, moulins et pêcherie deviennent gênants, si bien que le roi les interdit et les rachète pour 53 340 livres. Cette somme élevée prouve que le moulin était d'un bon rapport. Il est démoli en 1682.

Si les moulins à eau sont implantés à partir du VI<sup>e</sup> siècle dans le Bassin parisien, les moulins à vent n'apparaissent en Ile-de-France qu'au XIII<sup>e</sup> siècle. Ils se répartissent en deux types : le



**Le moulin des Gibets en 1900.**



moulin à vent sur pivot, entièrement en bois et orientable pour capter en permanence le vent et le moulin-tour dont la toiture avec l'arbre et les ailes pivotent au-dessus d'une tour en maçon-

nerie élevée sur de solides fondations. Le moulin des Gibets, que l'on peut encore voir actuellement rue de Saint-Cloud, appartient à cette deuxième catégorie. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, sur la carte des

**Le moulin des Gibets retrouve ses ailes en 1971.**



**Le restaurant « Au Moulin Allard », rue Ernest-Renan, photographié en février 2002.**

chasses, de 1764-1776, à Nanterre, en plus du moulin des Gibets, on trouve le moulin de la Bulée aux Fontenelles, le moulin de Gouvent (nommé également Goulvent) vers le boulevard National, le moulin de Bel Air vers la rue Ernest-Renan.

L'obligation de surveiller le moulin jour et nuit et donc de se relayer, fait que le métier de meunier se pratique en famille. On sait que le moulin des Gibets appartient entre 1774 et 1785 à la famille Figueur, puis de 1785 à 1840 à la famille Guidard. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les meuniers passent pour des gens riches et leur malhonnêteté est proverbiale. Le vieil adage « prendre d'un sac deux moutures » dénonce le fait que les meuniers exigent sou-

vent pour la mouture d'un sac de blé, deux fois ce qui leur est dû légitimement.

A partir de 1850, les minoteries industrielles entrent en concurrence avec les moulins qui déclinent rapidement. Certains moulins, orientés vers d'autres activités, comme le broyage des ossements d'animaux pour la production du noir animal, prennent le nom de moulin noir. A Nanterre, le lieu-dit « le Moulin noir », situé vers les rues Ernest-Renan et Jules-Quentin, laisse supposer que ce genre d'activité y a été pratiquée, d'autant plus qu'il a existé plusieurs fabriques de noir animal dans notre commune.

Le moulin des Gibets, racheté en 1887 par des industriels parisiens, les frères Chauveau, est maintenant inclus dans le parc du centre aéré maternel municipal. Restauré en 1970 par un charpentier du Lot, Jean Lacombe, il a été endommagé par la grande tempête de décembre 1999.

Plus de deux siècles après sa démolition, le souvenir du moulin Allard reste vivant puisqu'un restaurant situé près de la Seine en porte le nom ; quant au moulin des Gibets, il est bien présent dans le patrimoine technique de notre ville.



Jeannine Cornaille  
Société d'Histoire de  
Nanterre